

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Réaction de Vivre en Ville, Équiterre et le RNCREQ au rapport du BAPE concernant le Réseau électrique métropolitain

Montréal, le 20 janvier 2017 – Vivre en Ville, Équiterre et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) analyseront le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le Réseau électrique métropolitain (REM) avec grande attention.

Les groupes environnementaux tiennent tout d'abord à rappeler le caractère structurant du transport en commun dans la lutte contre les changements climatiques, et le potentiel du REM à cet égard. Alors que les réseaux de transport collectif souffrent d'un sous-investissement chronique depuis plusieurs décennies, le projet de REM a fait l'effet d'une bouffée d'air frais pour tous les économistes, urbanistes, environnementalistes, médecins et autres qui s'unissent, depuis des années, pour affirmer que loin d'être une dépense, le transport collectif est un investissement.

Les groupes tiennent aussi à signifier qu'ils ont une grande confiance en la rigueur et le sérieux de l'analyse du BAPE, et qu'ils reconnaissent, comme le font les tribunaux supérieurs, sa légitimité à exercer son rôle en adoptant une définition large de l'environnement, lequel inclut nécessairement les aspects sociaux et économiques. Ils sont donc d'avis que les préoccupations soulevées par le BAPE doivent être analysées en profondeur par le gouvernement afin de bonifier le projet.

Les groupes notent que les critiques du BAPE, justifiées, portent moins sur le projet lui-même que sur la difficulté de s'assurer que les bénéfices promis seront au rendez-vous, faute d'information suffisante à cette étape-ci.

Comme ils l'avaient fait lors des audiences du BAPE, les groupes rappellent que leur appui au projet du REM est conditionnel à plusieurs exigences, dont la réalisation ne dépend d'ailleurs pas uniquement du promoteur CDPQ-Infra. Vivre en Ville, Équiterre et le RNCREQ ont déposé, conjointement, un mémoire lors des consultations faisant état de 4 conditions à réunir pour assurer l'acceptabilité du projet, soit :

- L'augmentation des connexions avec le métro;
- La mitigation de l'étalement urbain induit grâce à l'adoption d'un plan combinant plusieurs stratégies;
- L'adoption d'une politique de mobilité durable;
- La relance des autres grands chantiers de transport collectif de Montréal

- 30 -

Renseignements

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques

514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27

cedric.chaperon@rncreq.org